

FICHE PROGRAMME
BOURSE DE VOYAGE – MAÎTRISE, DOCTORAT, POSTDOCTORAT
DÉFI CRCHUM 2019-2020
2^e Concours

Date limite de dépôt de la demande :

13 décembre 2019, 23h59

Période de congrès couverte : 1^{er} février au 31 mai 2020

Description :

Créé à partir des montants recueillis dans le cadre du Défi CRCHUM, le programme de bourses de voyage Défi CRCHUM vise à favoriser la participation des étudiants gradués et postdoctoraux du Centre de Recherche aux Colloques et Congrès scientifiques d'envergure nationale et internationale.

Valeur de la bourse :

350\$ pour les Colloques/Congrès dans la région du Montréal métropolitain et 700\$ pour les Colloques/Congrès à l'extérieur de cette région.

Nombre de bourses :

Une somme représentant 25% des recettes de l'Édition 2019 du Défi CRCHUM est disponible pour l'année 2019-2020.

Deux concours sont prévus annuellement. Les montants non utilisés pour un concours peuvent être affectés au concours suivant.

Les bourses sont attribuées sur la base de l'excellence du dossier de candidature et au *pro rata* du nombre de demandes soumises en fonction du niveau de formation.

Critères d'admissibilité :

- Être inscrit au CRCHUM à titre d'étudiant de niveau gradué ou post-gradué,
- Être inscrit à temps plein à un programme de formation en recherche de niveau maîtrise ou doctorat,
- Être inscrit à titre de postdoctorant à la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal ou d'une autre institution accordant le même statut,
- Être dirigé par un chercheur régulier du CRCHUM,
- Être premier auteur d'une présentation orale ou par affiche,
- Ne pas avoir reçu une bourse de voyage Défi CRCHUM au cours de l'année financière 01-04-2019 au 31-03-2020,
- Avoir un engagement de contribution financière du directeur conformément aux directives du programme de bourse,
- **Condition d'obtention: L'étudiant devra mettre à jour sa fiche étudiante dans la base de données AGIR. (<https://portailtdtit.chum.rtss.qc.ca/portail/Index.php>)**

Documents exigés :

Candidats :

- Section du formulaire de demande de bourse de l'étudiant dûment rempli
<http://crchum.chumontreal.qc.ca/etudiants>
- CV Commun Canadien format FRQS avec annexes (Publications et contributions),
- Preuve d'inscription à temps plein à un programme de maîtrise ou de doctorale et le numéro de matricule universitaire du candidat ou une preuve d'inscription à titre de stagiaire postdoctoral à l'Université de Montréal et le numéro de matricule universitaire du candidat,
- Résumé de la présentation (il est obligatoire d'inclure le CRCHUM dans vos affiliations) et preuve de soumission du résumé,
- Preuve d'inscription au Colloque/Congrès à fournir **dès que disponible**,
- Notification d'acceptation de la présentation dont le candidat est obligatoirement le premier auteur, **dès que disponible**.

Directeurs de recherche (co-directeurs, si applicable) :

- Section du formulaire de demande de bourse dûment rempli et signé par le directeur et co-directeur <http://crchum.chumontreal.qc.ca/etudiants>

Mécanisme et critères d'évaluation :

Les demandes sont évaluées par des comités d'experts dont les membres représentent les différentes disciplines et méthodologies de recherche en santé.

- Type de présentation : affiche (5 points), orale (10 points),
- Qualité et importance du Colloque/Congrès (e.g. envergure de l'événement, rigueur du mécanisme de sélection des résumés) (20 points),
- Justification du candidat (30 points),
- CV Commun Canadien format FRQS avec annexes (40 points).
- Engagement du directeur (0 point).

Gestion de la bourse :

Le paiement de la bourse s'effectuera sous forme de remboursement de dépenses admissibles selon les politiques du CHUM (e.g. frais de transport, de séjour ou d'inscription) sur présentation des pièces justificatives originales.

Engagement du boursier : Le candidat s'engage à :

- Inclure le CRCHUM dans ses affiliations et le logo du CRCHUM dans la présentation orale ou par affiche,
- Respecter l'ensemble des conditions et exigences décrites ci-dessus,
- Respecter les normes d'éthique et d'intégrité tel que définies par le FRQS et le CRCHUM,
- Autoriser le CRCHUM à conserver et utiliser tous les renseignements personnels et scientifiques contenus dans sa demande de bourse, à la condition que les personnes ayant accès à des renseignements personnels en respectent le caractère confidentiel.

Règles de soumission :

La demande doit être soumise en seul document pdf par courriel à Mme Joanne Auclair (joanne.auclair.chum@ssss.gouv.qc.ca), à la Direction scientifique adjointe – Affaires étudiantes. Les demandes incomplètes ou ne respectant pas la date limite de dépôt ou les conditions d'admissibilité ou de présentation seront jugées **NON ADMISSIBLES** et ne seront pas évaluées.

Accusé de réception :

Les candidats seront avisés par courriel de la réception de leur demande.